

## Le projet pédagogique du centre 3-6 ans

Le centre de loisirs organisé par la Mairie de Saint Sulpice et Cameyrac se déroule dans l'enceinte de l'école maternelle de la commune. Ce bâtiment se situe près du stade et à proximité d'un bois.

La capacité d'accueil sera de 50 enfants encadrés par une équipe d'animation diplômée.

Les horaires seront de 7h00 à 19h00. Les repas seront pris dans la cantine de l'école. Ils seront préparés par un cuisinier et son équipe à la cuisine centrale.

Le centre de loisirs ne doit pas être appréhendé comme un simple « mode de garde » mis à la disposition des habitants de la commune, mais comme un lieu de vacances où les acteurs pourront s'épanouir et découvrir diverses activités que les enfants ne pratiquent pas forcément le reste de l'année. C'est également un support pour apprendre la vie en collectivité et le respect des règles.

Le projet pédagogique est une référence permanente à l'ensemble de l'équipe d'animation pour la réalisation et l'évaluation du centre.

- Respecter le rythme de vie de l'enfant.

Nous devons être capables de respecter le rythme de vie de chaque enfant (temps de repos, temps des activités, temps de repas, voir sieste pour les plus petit...). Nous devons être à l'écoute de chaque individu et proposer des moments qui suivent leur rythme biologique.

- Permettre à chaque enfant de se construire des repères.

En lui proposant d'élaborer ensemble les règles de vie et leur apprendre à les respecter. En affichant ces dernières avec le planning d'animation qui leur permettra de se repérer dans le temps. Leur donner aussi des repères affectifs : l'adulte doit être en mesure d'être un référent stable et fiable. Ceci doit permettre à l'enfant de s'engager vers une plus grande autonomie.

- L'apprentissage de l'autonomie

L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit au fur et à mesure par le jeu et l'apprentissage. L'équipe d'animation est là pour aider l'enfant à être autonome par des prises de responsabilité pour son apport personnel ou pour la collectivité. Nous devons amener l'enfant à effectuer des choix, à participer à la mise en place et au rangement des activités.

- Hygiène et sécurité

Apprendre à vivre en collectivité c'est accepté les règles mises en place sur la structure par les adultes et pouvant être discutées et réajustées avec les enfants. Ces règles doivent être respectées par les deux parties, nous nous devons de montrer l'exemple. Respecter le matériel : il s'agit de faire attention aux locaux, au matériel utilisé, aux objets de chacun.

Le respect d'autrui : nous nous devons d'intervenir lors de moments d'insultes, de menace ou violence (physique, verbale). Vivre ensemble c'est respecter l'autre.

L'hygiène, c'est en respecter des règles :

- se laver les mains avant chaque repas et après toute activité salissante bien sur
- faire attention à l'hygiène des toilettes

L'hygiène qu'elle soit sanitaire ou alimentaire peut s'apprendre par le jeu et nous y veillerons.

- Rendre l'enfant acteur

Nous devons l'aider à s'exprimer par rapport à ces envies. Il a le choix de ne pas participer, de jouer ou faire autre chose dans la limite du possible. Nous prévoyons un planning non formel. Nous nous devons de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les parents sur notre mode de fonctionnement.

- Notre conception des activités

L'activité doit être avant tout un moment de plaisir, qui amènera l'enfant à se construire et à apprendre. En aucun cas elle ne doit être une contrainte. Nous sommes là pour susciter la motivation des enfants et les intégrer dans notre projet.

